

Bureau de la CLE du SAGE Sioule



19 Janvier 2017

Ebreuil

Ordre du jour

- Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault (20')
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Angel (20')
- Point sur l'étude Têtes de bassin versant (20')
- Date du prochain COPIL TBV
- Point sur l'étude Chaîne des Puys (20')
- Questions diverses (10')

Ordre du jour

- **Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault (20')**
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Angel (20')
- Point sur l'étude Têtes de bassin versant (20')
- Date du prochain COPIL TBV
- Point sur l'étude Chaîne des Puys (20')
- Questions diverses (10')

Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault

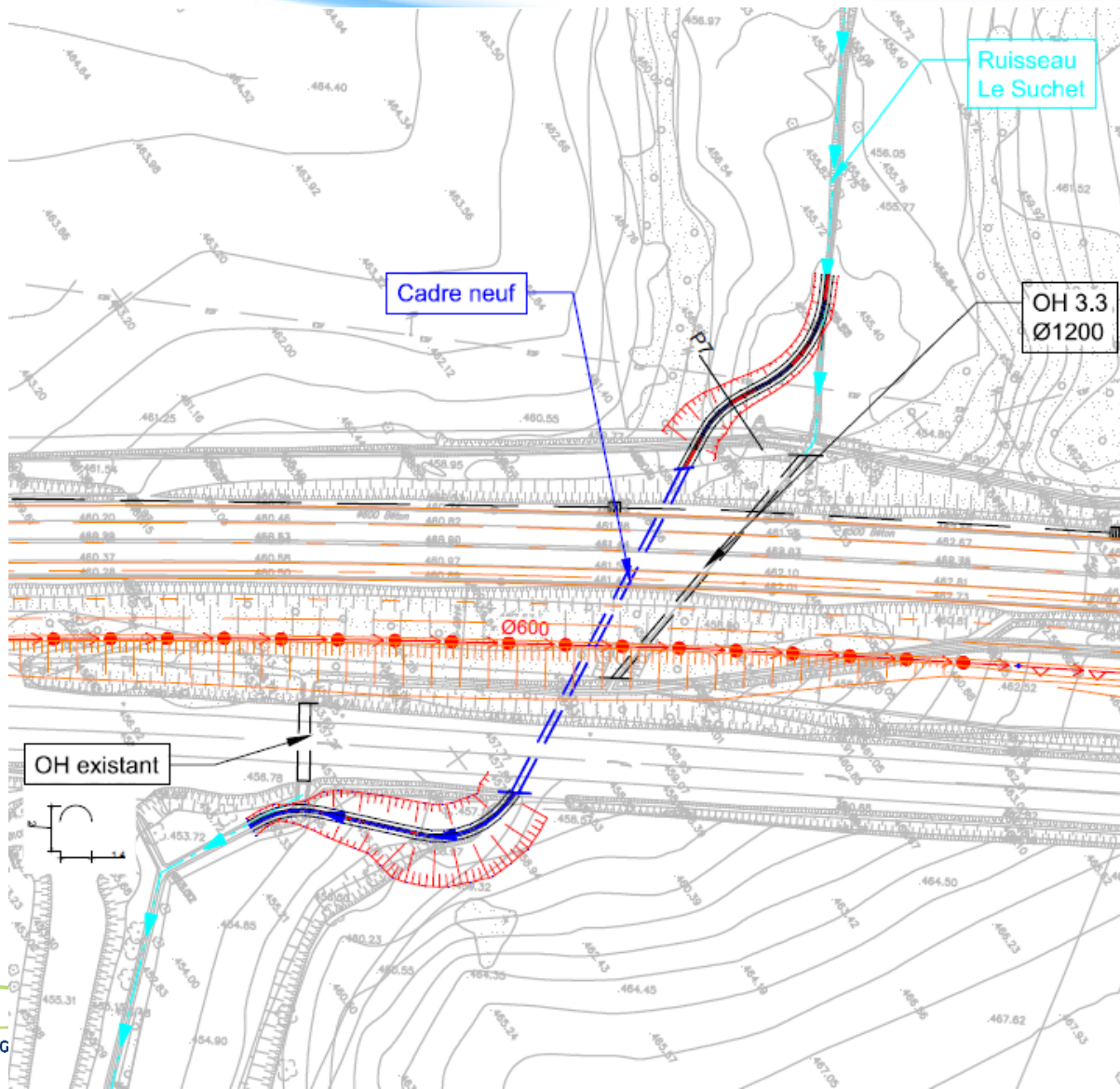
Contexte



Avant

Après

Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault

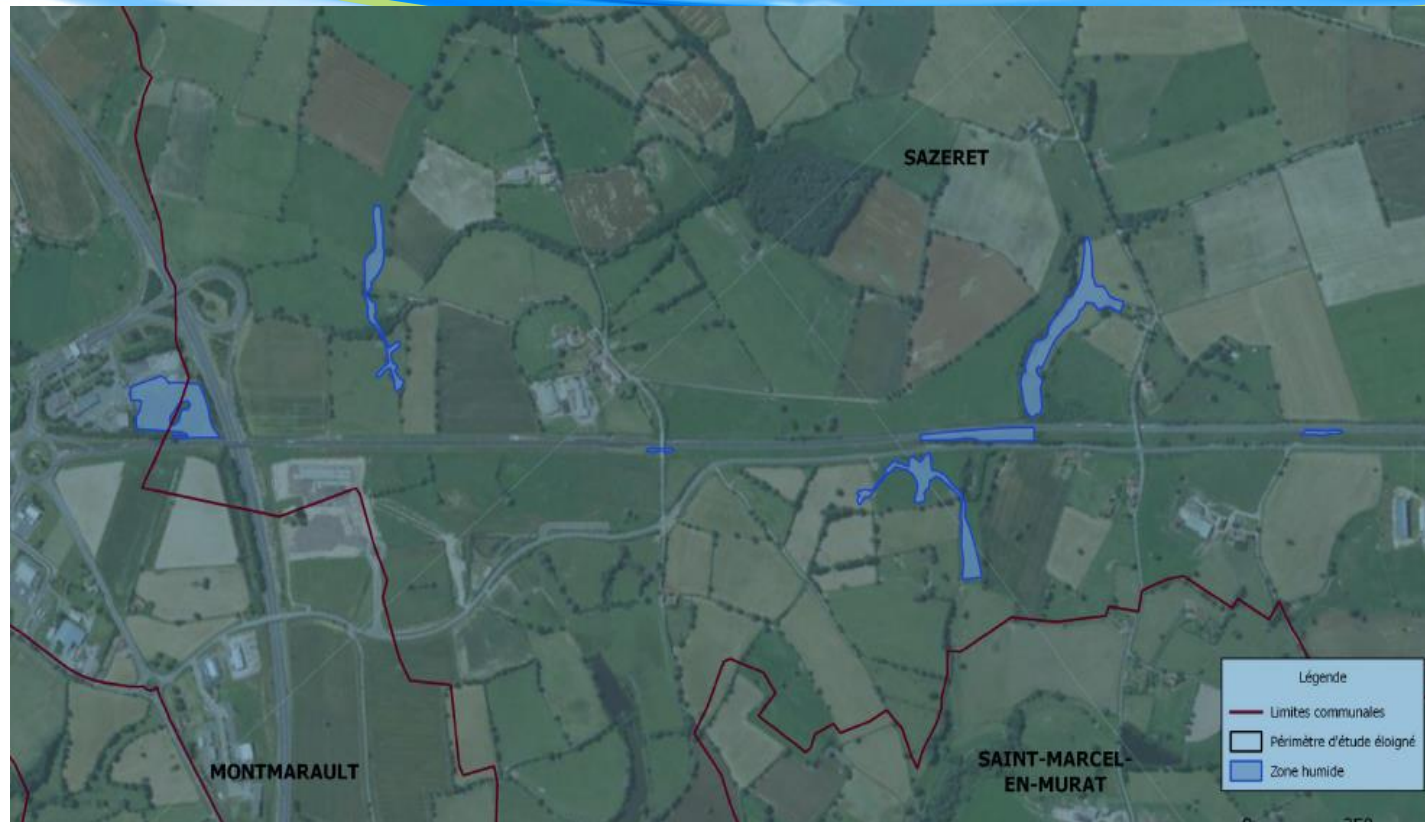


La continuité écologique sur le cours d'eau le Suchet:
Les aménagements proposés permettent une amélioration de la continuité écologique (aquatique et terrestre) et sédimentaire pour le franchissement du cours d'eau le Suchet

Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault

- ▶ **Assainissement:** En comparaison avec la situation actuelle, où le trafic s'écoule sur des voiries dont l'assainissement est mal maîtrisé et parfois défectueux, la situation sera améliorée.
- ▶ **Hydraulique/ Hydrologie:** Le projet ne devrait pas présenter d'impact sur l'hydrologie et l'hydraulique du milieu aquatique.

Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault



- Surface totale des zones humides potentiellement impactées = 8550 m²
- Surface des zones humides fonctionnelles = 2150 m²
- Surface des zones humides compensées par les mesures compensatoires = 2150 m²

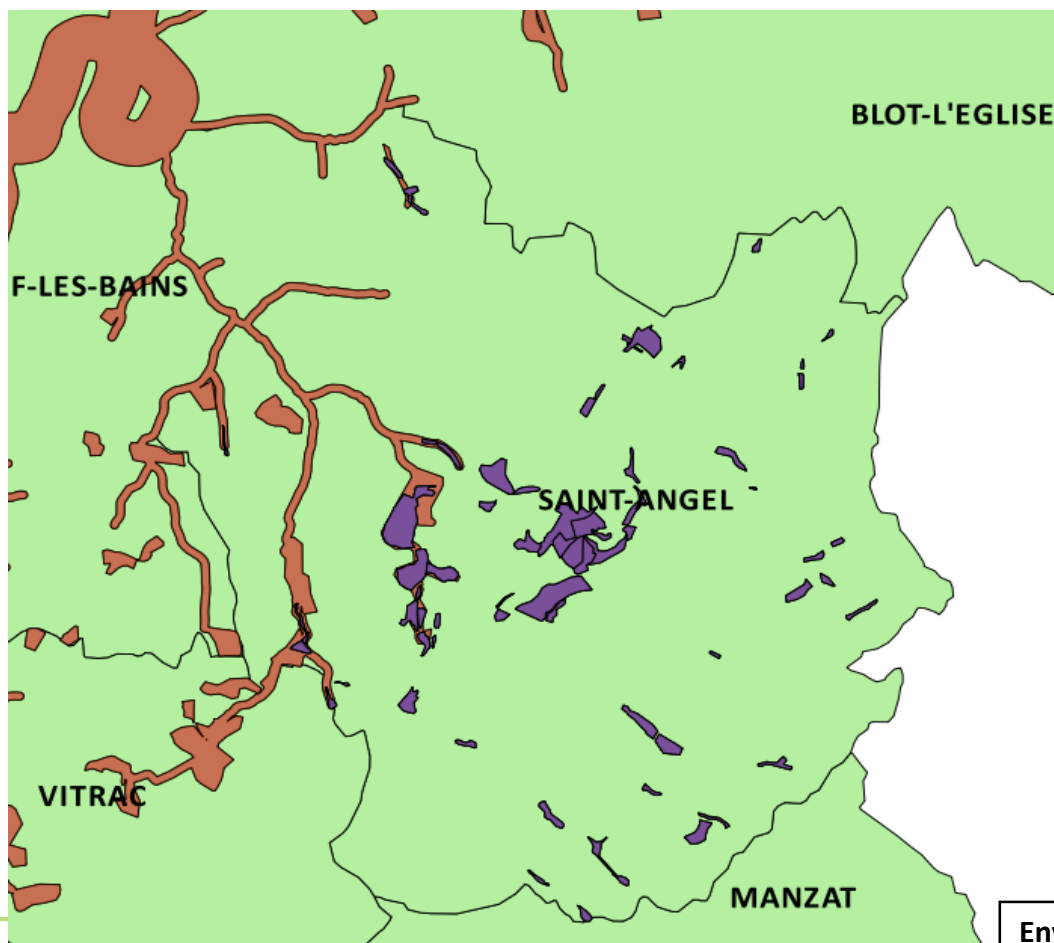
Ordre du jour

- Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault (20')
- **Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Angel (20')**
- Point sur l'étude Têtes de bassin versant (20')
- Date du prochain COPIL TBV
- Point sur l'étude Chaîne des Puys (20')
- Questions diverses (10')

Avis sur le Plan Local d'urbanisme de la commune de Saint-Angel

- ▶ Ouverture à l'urbanisation d'une surface de 5 à 7 ha sur une période de 10 ans
- ▶ Description pertinente de l'écoulement des eaux de ruissellement/ assainissement/ potable
- ▶ Urbanisation dans les « dents creuses »

- **Zones humides:** Réflexion très correcte mais utilisation de l'enveloppe de forte probabilité de présence des zones humides au lieu des inventaires du SMAD des Combrailles



Respect de la disposition 1.4.3 du PAGD sur l'intégration des zones humides aux documents d'urbanisme et de l'Article 4 du Règlement, mais mauvaise carte!!!

Attention à la localisation des parcelles constructibles qui seraient inventoriées ZH par la carte du SMAD



Proposition de remplacer l'enveloppe de forte proba de présence des ZH par la carte des inventaires

Enveloppe de forte probabilité de présence des zones humides (orange) et inventaires des zones humides (violet)

Ordre du jour

- Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault (20')
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Angel (20')
- **Point sur l'étude Têtes de bassin versant (20')**
- Date du prochain COPIL TBV
- Point sur l'étude Chaîne des Puys (20')
- Questions diverses (10')

Etude Tête de Bassin Versant

Petits rappels:

- ▶ Le 6 juillet 2017, le COPIL a validé la définition des têtes de bassin versant en prenant comme critère le réseau hydrographique DDT et les rangs de Strahler 1/2/3 ainsi que les cours d'eau de rang 1 et 2 se jetant dans des cours d'eau de rang supérieur ou égal à 4.



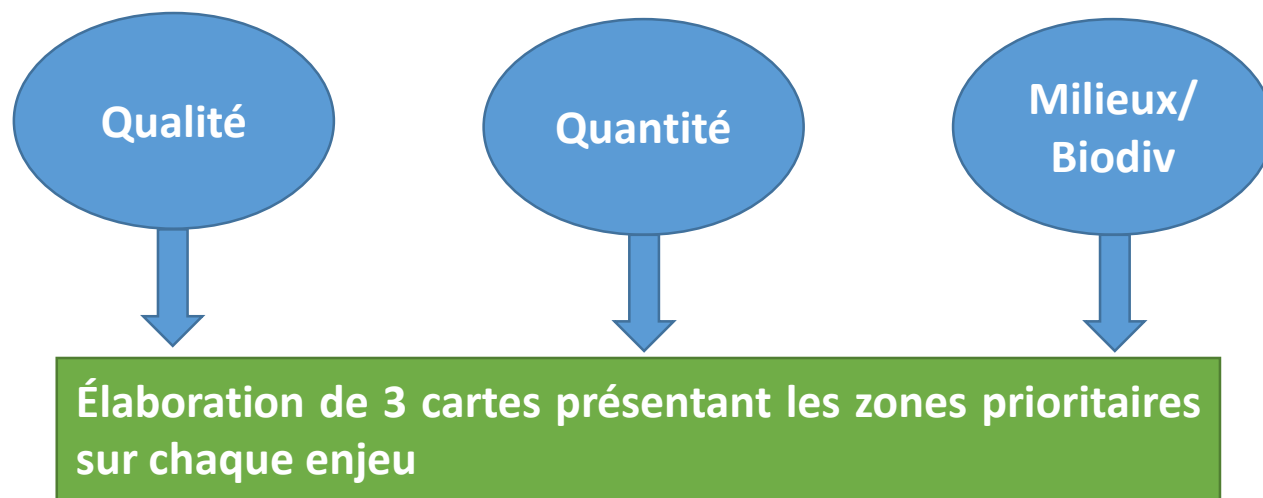
Avec cette définition **83 % de la surface** du bassin de la Sioule est classé en têtes de bassin versant



Phase 2 : Priorisation des têtes de bassin versant

Etude Tête de Bassin Versant

- **Réunion de travail du 5 janvier 2017:** Echanges dans des groupes de discussion sur 3 thématiques



- **Prochaine étape:** validation des cartes reprises par le bureau d'étude et des propositions de gestion de la phase 3 en COPIL puis validation de l'ensemble en CLE

Ordre du jour

- Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault (20')
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Angel (20')
- Point sur l'étude Têtes de bassin versant (20')
- Date du prochain COPIL TBV
- **Point sur l'étude Chaîne des Puys (20')**
- Questions diverses (10')

Point sur l'étude Chaîne des Puys

30 juin

- Présentation du dossier à la commission inter-SAGE Allier aval et Sioule

Mi-juillet

- Dépôt du dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

28 septembre

- Réponse de la commission de préprogrammation AELB

28 novembre

- Réunion montage de dossier (universités, partenaires financiers, EP Loire, les CLE)

12 janvier 17

- Discussion entre l'EP Loire et les présidents de CLE → réflexion sur un co-portage EPLoire/ Universités

Ordre du jour

- Avis sur le projet autoroutier du Nœud de Montmarault (20')
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Angel (20')
- Point sur l'étude Têtes de bassin versant (20')
- Date du prochain COPIL TBV
- Point sur l'étude Chaîne des Puys (20')
- **Questions diverses (10')**



➡ Avez-vous d'autres questions/ remarques?